

**PROCES VERBAL**

Le vingt-six mai deux mille vingt à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Berson, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le foyer rural, afin de respecter les gestes barrières lors de cette séance, sous la présidence de Monsieur Sébastien TREBUCQ, Maire.

**Date de convocation : 19 mai 2020**

**ETAIENT PRESENTS : 17**

Monsieur TREBUCQ Sébastien, Maire,  
Messieurs YVETOT Grégory, CHANTEAU Jean-Bernard, PASTOR Benoît, SEGUIN David, BERTAUD Nicolas, OUAMER John, BLONDY Guillaume et NOEL Denis,  
Mesdames SANCHEZ Solène, TREBUCQ Françoise, GAIDE Julie, BLONDY Vanessa, FOGRET Séverine, ROTON Corinne Marie Georgette, DE OLIVEIRA Céline et HERAUD Nadine.

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES AYANT DONNES PROCURATION : 2**

Madame FILLIATREAU Marie-Claire a donné procuration à Madame Nadine HERAUD,  
Monsieur ROTURIER Jacky a donné procuration à Monsieur Denis NOEL.

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Néant**

Madame Solène SANCHEZ a été élue Secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR :**

**INSTALLATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**ELECTION DU MAIRE**  
**DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**  
**ELECTION DES ADJOINTS**

A l'ouverture de la séance, Monsieur Denis NOEL, 1<sup>er</sup> Adjoint sortant, a procédé à l'installation des membres du conseil municipal dans l'ordre du tableau du conseil municipal élu dimanche 15 mars 2020.

Il a ensuite cédé la parole à la doyenne d'âge du conseil municipal, Madame TREBUCQ Françoise.

**DELIBERATION 1/26/05/2020 DETERMINATION DU MAIRE**

La conseillère la plus âgée des conseillers municipaux présents a dénombré 17 conseillers présents, et en application de l'article L.2122-8 du Code Générale des Collectivités Territoriales et du second alinéa de l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 que le quorum était atteint pour procéder à l'élection du Maire.

Au vu de ces éléments, 2 assesseurs ont été désignés : Madame FOGRET Séverine et Monsieur SEGUIN David.

En suivant, Monsieur TREBUCQ Sébastien a présenté sa candidature au poste de Maire.

Madame TREBUCQ Françoise a procédé à l'élection du Maire.

Après dépouillement, Monsieur TREBUCQ Sébastien a été déclaré élu Maire.

Après avoir procédé au vote, la conseillère la plus âgée a proclamé élu à (15 POUR, 0 CONTRE et 4 ABSTENTIONS (Blanc), Monsieur TREBUCQ Sébastien, Maire de BERSON et, il a été immédiatement installé.

Madame TREBUCQ Françoise a ensuite rendu la tenue de l'assemblée au nouveau Maire.

### **DELIBERATION 2/26/05/2020 DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

Le Maire a indiqué qu'en application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du Code Générale des Collectivités Territoriales, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit 5 adjoints au maximum.

Au vu de ces éléments, le Maire a procédé au vote au sein du conseil municipal pour fixer le nombre des adjoints au Maire de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, émet un avis favorable (19 POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION) à la mise en place de 5 adjoints au Maire de la Commune.

En suivant, Monsieur le Maire a proposé une suspension de séance de deux minutes afin d'établir les listes d'adjoints candidates.

### **DELIBERATION 3/26/05/2020 DETERMINATION DE LA LISTE DES ADJOINTS**

Monsieur le Maire a rappelé la procédure concernant l'élection d'une liste d'adjoints conformément aux articles L2122-4 et L2122-7-2 du Code Générale des Collectivités Territoriales.

Au bout des deux minutes, une liste d'adjoints candidates été déposée auprès de Monsieur le Maire :

La liste de Monsieur YVETOT Grégory :

- 1 YVETOT Grégory
- 2 SANCHEZ Solène
- 3 CHANTEAU Jean-Bernard
- 4 TREBUCQ Françoise
- 5 PASTOR Benoît

Après avoir procédé au vote, le Maire a constaté et proclamé élu à (15 POUR, 0 CONTRE et 4 ABSTENTIONS (nul), la liste des adjoints suivante, qui ont été immédiatement installés :

- 1<sup>er</sup> Adjoint : Monsieur YVETOT Grégory
- 2<sup>ème</sup> Adjoint : Madame SANCHEZ Solène
- 3<sup>ème</sup> Adjoint : Monsieur CHANTEAU Jean-Bernard
- 4<sup>ème</sup> Adjoint : Madame TREBUCQ Françoise
- 5<sup>ème</sup> Adjoint : Monsieur PASTOR Benoît.

En suivant, Monsieur le Maire a procédé à la lecture de la charte de l'élu local :

1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

Monsieur le Maire a ensuite proposé un prochain conseil municipal le jeudi 04 juin à 19 heures.

Il a ensuite proposé les prochaines séances du conseil municipal le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois à la même heure.

Le procès-verbal de l'ensemble de l'ordre du jour de cette séance est consultable en Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 00.

TREBUCQ	Sébastien	Maire	
YVETOT	Grégory	1 <sup>er</sup> Adjoint	
SANCHEZ	Solène	2 <sup>ème</sup> Adjoint	
CHANTEAU	Jean-Bernard	3 <sup>ème</sup> Adjoint	
TREBUCQ	Françoise	4 <sup>ème</sup> Adjoint	
PASTOR	Benoît	5 <sup>ème</sup> Adjoint	
GAIDE	Julie	Conseillère Municipale	
BLONDY	Vanessa	Conseillère Municipale	
SEGUIN	David	Conseiller Municipal	
FOGRET	Séverine	Conseillère Municipale	
BERTAUD	Nicolas	Conseiller Municipal	
ROTON	Corinne	Conseillère Municipale	
OUAMER	John	Conseiller Municipal	
DE OLIVEIRA	Céline	Conseillère Municipale	
BLONDY	Guillaume	Conseiller Municipal	
ROTURIER	Jacky	Conseiller Municipal	Procuration donnée à Denis NOEL
HERAUD	Nadine	Conseillère Municipale	
NOEL	Denis	Conseiller Municipal	
FILLIATREAU	Marie-Claire	Conseillère Municipale	Procuration donnée à Nadine HERAUD